

**REGLEMENT INTERIEUR  
DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
« JEAN-PIERRE VEYRAT »**

**DISPOSITIONS GENERALES**

La Bibliothèque Municipale de GRESY-sur-ISERE est un service public chargé de contribuer aux Loisirs, à l'Information, à la Recherche documentaire, à l'Education permanente et à l'Activité Culturelle de TOUS.

**Les Jours et Heures d'ouverture au Public sont**

- le **MARDI** de 16 H 30 à 18 H 00
- le **SAMEDI** de 9 H 30 à 12H 00

Il est demandé aux usagers de ne pas s'alimenter dans les locaux de la Bibliothèque et de ne pas troubler l'ordre et le calme, d'éteindre les portables.

**ORIGINE DES LIVRES :**

- prêt par la Bibliothèque Départementale de Savoie d'environ 600 livres renouvelés régulièrement
- achats et dons : 3000 livres environ

**PRET DE LIVRES**

Le prêt à domicile est réservé aux usagers dûment inscrits.

Pour s'inscrire : L'utilisateur doit justifier de son identité et de son domicile.

L'utilisateur doit compléter et signer le formulaire qui lui est présenté qui vaut autorisation parentale pour les enfants mineurs souhaitant emprunter des livres et avoir accès à internet.

Il doit également s'acquitter auprès du secrétariat de Mairie, d'une cotisation dont le montant est fixé par le Conseil Municipal chaque fin d'année pour l'année suivante.

**Elle est payable par an et par foyer, de préférence par chèque à établir à l'ordre du Trésor Public.**  
Le montant de cette cotisation est affiché dans le local de la Bibliothèque Municipale.

**Nature et nombre de documents**

Il est possible d'emprunter **par personne**, pour une **durée de 3 semaines maximum** :

- **3 livres**
- **1 CD**
- **1 DVD**

Par souci d'équité et pour que chacun puisse profiter des documents prêtés, il est demandé aux adhérents de bien vouloir respecter les délais, de prendre bien soin des livres et des CD prêtés.

Les documents perdus ou détériorés devront être remplacés ou remboursés par l'emprunteur.

**APPLICATION**

Tout usager de la Bibliothèque Municipale s'engage à se conformer au présent règlement qui sera affiché dans la Bibliothèque, faute de quoi il se verra suspendu temporairement du droit au prêt.

**Le 9 Décembre 2011  
Le Maire F. GAUDIN**

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « Jean-Pierre VEYRAT »**

**100 Place Pierre Bonnet 73460 GRESY-sur-ISERE**

Téléphone : 04.79.37.99.79 (mardi de 13H30 -18H00 et samedi 9H30-12H00) ou 04.79.37.91.94 (Mairie)

Jours et Heures d'ouverture : mardi 16 H 30 – 18 H 00 samedi 9 H 30 – 12 H 00

E.MAIL :biblio.municipale.gresy@orange.fr